



Afrine sous occupation - Rapport numéro (316):

Exigences pour la fin de l'occupation turque et des milices et le rétablissement de la région, agression contre des personnes âgées kurdes, disparitions forcées et arrestations arbitraires, chaos et vols

*Traduction de l'arabe vers le français**

L'état de chaos continue dans la région, en particulier les violations des milices à travers leurs bureaux économiques et sécuritaires, et l'expansion des vols de maisons, de magasins, de voitures et de bétail, accompagnés d'agressions contre leurs propriétaires, et le pillage du contenu des maisons et le démontage de leurs portes et fenêtres par ceux qui les ont occupées lors de leur départ vers leurs régions d'origine ; la politique de sécurité que suivra l'appareil de sécurité générale (relevant des autorités de Damas) à l'égard de la région et de ses habitants après avoir progressivement pris en main le dossier de sécurité et après la décision de dissoudre les milices, y compris la police militaire et civile affiliée à l'occupation turque, n'est pas encore claire. Il ne suffit pas de changer les uniformes de leurs membres et les insignes de leurs véhicules, mais il est nécessaire d'expulser tous leurs chefs et la plupart de leurs membres impliqués dans la corruption et la commission de violations et de crimes, tels que le dénommé "**Ahmed Jamal Kabsso**", originaire de la ville de Tel Rif'aat dans la campagne nord d'Alep, responsable de la branche principale de la police militaire dans la ville d'Afrine, et célèbre pour sa corruption et son pouvoir.

La fin de l'occupation turque et des milices dans la région, et les efforts pour le rétablissement de la région, nécessitent dans cette étape initiale les éléments suivants:

- Le retrait de l'armée turque à ses frontières internationales connues, la fermeture des bureaux du renseignement turc, l'annulation des listes d'accusés et de personnes recherchées pour des raisons politiques, leur non-adoption comme base pour l'arrestation de citoyens, l'annulation des fiches/recherches aux points de contrôle, et la fin de l'administration des institutions turques dans tous les secteurs de l'État et de la société.

- Retrait des quartiers généraux militaires des zones peuplées, dissolution réelle des milices, fermeture de tous leurs bureaux, quartiers généraux et points de contrôle militaires, expulsion de leurs chefs et de la plupart de leurs membres impliqués dans la corruption et la commission de violations et de crimes ; déploiement d'unités de la nouvelle armée syrienne pour protéger les frontières avec la Turquie.

- Mettre fin à la dépendance de la région d'Afrine à la province turque de Hatay, et rétablir sa dépendance au gouvernorat d'Alep de manière officielle et publique, et interdire l'utilisation du nom "zone du rameau d'olivier" car il est inspiré d'une opération militaire turque agressive contre une partie de la Syrie, la patrie et le peuple.

- Autorisation de la circulation de la livre syrienne et encourager son utilisation, rétablir les réseaux de télécommunications filaires et sans fil syriens dans la région, et relier toutes les institutions administratives et de services au gouvernorat d'Alep.

- Purge des prisons publiques et secrètes de la région de tous les détenus pour des raisons politiques, libération de centaines de détenus et de personnes disparues de force originaires de la région, qui se trouvent dans les prisons de 'Hawar Kilis, Al-Ra'i et autres, dans les zones d'Azaz, Al-Bab et Jarablus, y compris des personnes disparues depuis près de sept ans.

- La prise de contrôle du dossier sécuritaire par l'appareil de sécurité générale avec de nouveaux éléments et responsables pour la garantie de la sécurité, sur la base de la protection des droits de l'homme et des libertés publiques et de la réalisation de la justice, l'arrêt des arrestations arbitraires et de la torture dans les prisons et les centres de sécurité, la protection des biens publics et privés, la fin de toutes les violations et agressions à leur encontre, et la restitution des droits à leurs propriétaires sans extorsion ni imposition de taxes.

- L'arrêt des atteintes à l'environnement et à la végétation, notamment l'abattage et le brûlage des forêts et des arbres fruitiers, et l'arrêt du vol d'antiquités et de monuments historiques.

- Protection du barrage de Maydanki et gestion des projets d'irrigation et d'eau potable de manière à assurer les besoins de la région, et mettre fin au vol de ses eaux au profit du barrage turc de Rey'hanli.

- Assurer un environnement sûr pour le retour volontaire, libre et digne de toutes les personnes déplacées de la région, et exhorter les personnes amenées dans la région à retourner dans leurs zones d'origine.

- Éliminer tous les effets, causes et conséquences du changement démographique provoqué par l'occupation turque, en particulier dans la composition démographique de la région.

- Retirer les barrières de béton construites à l'intérieur de la ville d'Afrine et de ses villes et villages, sous prétexte de protéger les quartiers généraux turcs, et retirer la main de l'armée turque des villages entièrement déplacés depuis mars 2018 et permettre le retour de leurs habitants, à savoir ("Jlbr, Kobeleh, Dermichmicheh, Zarikat, Bassileh, Khaltah" – de la région de Rûbariya/Mont Lélun, "Tchiya/Jabaliya, Dérwich" – district de Rajo)

- Assurer l'acheminement de l'aide humanitaire et permettre aux municipalités de s'acquitter de leurs tâches, réparer les infrastructures et les équipements publics et relier le secteur de l'éducation aux institutions de l'État, de manière à assurer la diffusion et l'enseignement de la langue et de la culture kurdes à tous les niveaux d'enseignement.

- Mettre fin à toutes les formes de persécution nationale à l'encontre des Kurdes, à toutes les manifestations de turquification ou d'arabisation forcée, aux formes d'extrémisme et de persécution religieuse, éliminer les manifestations de discrimination à l'encontre des Kurdes yézidis et garantir les libertés religieuses à tous les citoyens.

Voici quelques faits sur la situation:

= Agression de personnes âgées kurdes:

- Au milieu de la nuit du 13/02/2025, après avoir coupé l'électricité, deux hommes armés et masqués ont fait irruption dans la maison de la personne âgée "**Mo'hamad 'Hanif A'hamad 'Hamzo** âgé de 67 ans/" dans le village de "Aine Dara" – district de Chérawa, et l'ont agressé, ainsi que sa femme handicapée, en les frappant avec un objet contondant, en brandissant un grand couteau contre eux, en fouillant la maison et en volant des sommes d'argent (300 dollars américains, 1660 livres turques), et un téléphone portable. Ils ont continué à torturer le couple jusqu'à l'heure de la prière de l'aube, pour faire croire à ceux qui les verraient sortir qu'ils allaient à la mosquée et non qu'ils étaient des voleurs.



- Dans la soirée du 14/02/2025, deux hommes armés et masqués ont fait irruption dans la maison de la personne âgée "**Hamid Bakr 'Habach Kanjo** âgée de 67 ans" dans la ville de "B'adinah" – district de Rajo, pendant l'absence de sa femme et de son fils. Ils ont pointé une arme de poing sur lui, l'ont frappé et l'ont menacé de mort, ont fouillé la maison et ont volé la somme de 10 000 dollars américains dans la chambre de son fils et 300 dollars dans la chambre de sa femme, puis ont pris la fuite. Bien que la victime ait accusé l'un des hommes armés, un certain "Oussama Ra'hal/Abou 'Hassan Obama", adjoint du chef de la milice "Brigade 112" qui contrôle la ville, a refusé de l'arrêter et d'enquêter sur lui. Au contraire, il a parcouru la ville et a frappé aux portes des maisons des familles kurdes, prétendant que les voleurs s'y étaient enfuis, dans une mise en scène pathétique pour les couvrir.



= Disparition forcée:

Dans un reportage vidéo publié aujourd'hui, le 15/02/2025, l'agence de presse Euphrate affiliée à l'occupation turque, a révélé que "A'hmad Jamal Kabsso", chef de la milice "Police militaire - branche d'Afrine", a libéré le citoyen "**Adnan 'Isso 'Isso** âgé de 35 ans", originaire du village de "Darguireh" – district de Mabata/M'abatli, pour qu'il puisse voir sa fille "Jaylan", hospitalisée en soins intensifs à l'hôpital Syrien spécialisé de la ville d'Afrine. Cette dernière avait disparu trois jours auparavant dans le village de "Marateh", après que sa mère avait quitté la maison pour chercher du bois de chauffage, alors qu'elle dormait.



Selon le témoignage de sa femme "Zainab Chékh Sadeq" et une source locale, "Adnan 'Isso" avait été arrêté il y a six mois, accusé de liens avec l'ancienne Administration autonome, bien qu'il n'ait pas quitté la région depuis son occupation en mars 2018. La "Police militaire" l'a maintenu en en détention forcée dans sa prison privée sans contact avec le monde extérieur ni présentation à un procès équitable, exposant cette famille pauvre au chantage et à diverses difficultés de la vie.

= Arrestations arbitraires:

Selon une source locale, au cours de la première semaine de ce mois, le tribunal d'Afrine affilié à l'occupation turque a libéré plus de **45 citoyens kurdes** après avoir imposé une amende comprise entre 500 et 600 dollars américains à chacun d'eux. Ils avaient été arrêtés au cours des deux derniers mois par la milice de la « Police Militaire » et emmenés à la prison centrale de « Marateh », accusés d'avoir des relations avec l'ancienne auto-administration; Et aussi:

- Mi-décembre 2024, le poste de contrôle « Al-Chatte - carrefour 'Azaz Ouest » de la milice « Police militaire » a arrêté le vieil homme « **Omar Chékh Qanbar** » et son fils « **A'hmad** âgé de 23 ans » des habitants du village de « Khalkah » - district de Bbleh, sur le chemin du retour de leur destination de

déplacement, sur la base d'accusations fabriquées. Le premier a été libéré après une semaine et a payé une rançon de mille dollars américains, et le deuxième a été libéré après vingt jours de détention et a payé une rançon de 4 mille dollars.

= Les vols:

- Dans la ville de **B'adinah**: En plus des vols antérieurs et du vol à main armée mentionnés ci-dessus, deux hommes armés masqués ont volé trois moutons dans une pièce de l'atelier des batteries appartenant au citoyen « **'Abdine Mu'hamad Mustafa/famille Alo** », située à l'entrée de la ville, malgré la présence d'un gardien sur place ; D'autres hommes armés ont volé une pompe submersible d'un puits artésien appartenant au citoyen « **Bachar Mu'hamad Ch'aban** », d'autres ont volé une batterie d'un tracteur agricole appartenant à « **Sala'h Mu'hamad Madwar** », d'autres ont volé (trois réservoirs d'huile d'olive de 16 kg/un, un onduleur photovoltaïque et une somme d'argent) au domicile du vieil homme « **Rachid 'Hassan Dahdo** », d'autres ont volé un téléphone portable à la vieille femme « **Mazyat Mustafa** », et d'autres encore ont échoué à cambrioler les maisons des voisins « **A'hmad Rachkélo** » et « **Mu'hamad 'Hasnik** ».

Malgré les nombreux vols survenus dans la ville au cours des deux derniers mois, la présence de caméras de surveillance et d'un quartier général de la milice « Police civile » et de points de contrôle et de quartiers généraux de la milice « 112e Brigade », aucun voleur n'a été arrêté jusqu'à présent, alors qu'ils sont très vigilants pour enquêter et arrêter tout citoyen qui revient dans sa ville d'origine, et aucune famille des recrues n'a été volée.

- Dans la ville de **Jenderes**, le 07/02/2025, des hommes armés ont volé 500 dollars au domicile du citoyen « **Ra'him Suléman Leutfi** », et d'autres ont volé des provisions de nourriture dans un magasin appartenant à « **A'hmad Mu'hamad Mu'hamad**, surnommé (J'av-rach) » et la voiture de son voisin, et d'autres n'ont pas réussi à cambrioler la maison de « **Mustafa al-Dayan** ».

- Dans le village de « **Keurzéleh** » du district de Chérawa, le 09/02/2025, des hommes armés ont volé 8 moutons dans la maison du citoyen « **Mo'hamad 'Aziz îbo** »; Dans la nuit du 15/02/2025, des hommes armés sont entrés dans un bâtiment appartenant au citoyen « **Abdul-Ra'hman îbo** » dans le but de voler un tracteur, un moteur et d'autres objets. Cependant, un groupe de citoyens gardant le village avec des dizaines d'autres ont encerclé le bâtiment, alors l'un des responsables du village des milices « Sultan Suléman Chah-Al-'Amchats » a dispersé la foule, protégé les voleurs et les a évacués. A noter, qu'une semaine plus tôt, des câbles électriques et un onduleur agricole avaient été volés dans le bâtiment.

Une famille de la campagne de 'Homs, qui a pris possession de la maison du déplacé de force « **Walid 'Aziz îbo** », a volé tout le contenu de la maison, ses portes, ses fenêtres, une pompe submersible et ses accessoires, lorsqu'ils ont quitté le village, malgré l'objection de la fille de « Walid » qui était présente dans le village. Elle a ensuite été insultée, menacée et les Kurdes ont été qualifiés de « porcs ».

- Dans le village de « **'Hassandérah** » district de Bbleh, le 12/02/2025, un homme armé a volé une moto appartenant au citoyen « **A'hmad 'Abdo** ».

- Dans le village de « Chékh Kéléh » du district de Mabata/M'abatli, il y a environ dix jours, des hommes armés ont volé 20 moutons appartenant au citoyen « **Mussa Walid** », et d'autres ont volé une camionnette. Dans le village voisin de « Kobakah », d'autres hommes armés ont volé une pompe à eau et des vêtements dans la maison du vieil homme « **Qader 'Hanan** ».

= Dans le village de « Beurj Qass » district de Chérawa:

Les milices de la Force conjointe (Al-'Amchats, Al-'Hamzats) en ont pris le contrôle début décembre 2024, et ont commis des vols massifs, notamment de quatre camionnettes appartenant à « **'Omar Mu'hamad 'Ali, 'Hassan 'Ali, 'Hassan 'Ali Mamo, Mu'hamad 'Ali** », du bétail (40 moutons appartenant à « **Najib 'Ali Mamo** », 12 moutons de « **Zuhair 'Arabo** », 60 moutons de « **Adham A'hmad** », 3 vaches de « **Nader Mu'hamad 'Ali** », 6 vaches de « **Nabi Ra'hmo** »), et tout le contenu des maisons (« **Jamil Mannan** » avec un générateur électrique, « **Nabi Ra'hmo** » et son taxi, « **Nader Mu'hamad 'Ali** » avec un système d'énergie solaire »). Lors du bombardement du village, 6 maisons ont été partiellement détruites.

= Chaos et anarchie:

Récemment, une patrouille du Service de sécurité générale a arrêté le soi-disant « **Abu Y'arub** », l'un des chefs de milice de la ville de Jenderes, parce qu'il avait volé deux jeeps neuves à Damas, qui appartenaient à des responsables de l'ancien régime, et les avait cachées chez lui, ainsi que pour avoir enlevé un citoyen de la population d'Alep et l'avoir caché à Jenderes dans l'intention d'imposer une rançon financière en échange de sa libération.

Face à une réalité aussi désastreuse, de grands défis attendent les nouvelles autorités syriennes. Elles sont mises à l'épreuve quant à leur capacité à prendre des mesures pratiques dans les domaines que nous avons mentionnés ci-dessus, selon une méthodologie patriotique démocratique, et nous leur souhaitons du succès dans cette entreprise.

Le 15.02.2025

Bureau des médias - Afrine Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie (Yekîti)

Les photos:

- L'homme âgé blessé, « Mo'hamad 'Hanif A'hmad 'Hamzo », et le vandalisme de sa maison dans le village de « 'Ain-Dara », 13/02/2025.
- Le vieil homme, 'Hamid Bakr 'Habach Kanjo.
- Le citoyen « 'Adnan 'Îsso 'Îsso » avec sa femme et sa fille à l'hôpital de la ville d'Afrine, source : clip vidéo de l'agence Al-Furat daté du 15/02/2025.

** Traduit de l'arabe par l'Organisation européenne du Parti de l'unité démocratique kurde en Syrie (Yekiti)*